

Brevet technique des Métiers

DOCUMENT DE LIAISON

entre le centre de formation d'apprentis et les entreprises

Peintre en bâtiment

Cahier des charges de la formation



Chambre de Métiers d'Alsace

Le Président de la Chambre
de Métiers d'Alsace

Bernard STALTER



Le Président des commissions
d'examen

Bruno KWAST



Le Recteur de l'Académie
Service académique de
l'apprentissage

Armande LE PELLEC MULLER

L'ENTREPRISE

Désignation : _____

Adresse : _____



Responsable de la formation : _____

L'APPRENTI

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____



Représentant légal : _____

Adresse : _____



LE CENTRE DE FORMATION

Adresse : _____



Directeur : _____

Directeur adjoint / Responsable pédagogique : _____

Professeur principal de l'année scolaire .../... : _____

Professeur principal de l'année scolaire .../... : _____

Professeur chargé du suivi : en 1ère année : _____

Professeur chargé du suivi : en 2ème année : _____

LE DOCUMENT DE LIAISON : OBSERVATIONS GENERALES

- Outil de base de la formation professionnelle par apprentissage, le document de liaison répartit et articule les responsabilités de formation entre l'entreprise et le C.F.A.
- Fruit d'un travail d'équipe de professionnels, de responsables pédagogiques et d'enseignants, le présent document est élaboré à partir de fonctions de commercialisation, de production, de gestion d'équipe et d'organisation de travaux de peinture sur chantier.
- La rédaction des contenus se répartit sur 2 années. Il a été tenu compte de l'ordre variable d'apparition des tâches en entreprise, du recours aux mêmes compétences d'une tâche à une autre, de l'utilisation des acquis et du respect des consignes de sécurité, et de l'environnement, en prenant en compte les impératifs de qualité, de temps et de gestion de travail de l'équipe sur chantier.
- Toutefois les contenus de ce document ne peuvent demeurer figés et il appartient aux utilisateurs, au C.F.A. ou en entreprise, de proposer des modifications en fonction des évolutions qui apparaissent lors de l'utilisation de cet outil de travail.
- Le présent document constitue l'outil de référence pour le CFA et les entreprises en Alsace
- La concertation entre le Centre de Formation d'Apprentis et l'entreprise est nécessaire pour améliorer la qualité et l'efficacité de la formation et établir une bonne communication entre les partenaires de la formation des apprentis.
- L'essentiel de la formation des apprentis a lieu en entreprise. Le C.F.A. intervient en complément du maître d'apprentissage.

LE DOCUMENT DE LIAISON : MODE D'EMPLOI

- Il est avant tout un précieux guide pour le maître d'apprentissage et l'apprenti. Outil de communication et de concertation, il permet le dialogue entre les acteurs :

Maître	↔	Apprenti
Apprenti	↔	Enseignants du CFA
Maître	↔	Enseignants du CFA
- l'évaluation peut être faite de multiples façons :
 - par le maître d'apprentissage
 - par les formateurs du CFA
 - à l'occasion d'un échange maître-apprentiL'apprenti peut également s'auto-évaluer.

(Colonne positionnement : I = Initié – C = Capable – A = Autonome)

LE DOCUMENT DE LIAISON : MISE EN ŒUVRE

1. Le document de liaison est présenté et explicité aux maîtres d'apprentissage
 - par l'inspecteur de l'apprentissage lors de la déclaration en vue de l'accueil d'apprentis,
 - lors de la formation pédagogique du maître d'apprentissage,
 - par le CFA au début de la formation de l'apprenti et lors de la visite en entreprise,
 - par l'organisation professionnelle lors de réunions d'information.

2. Il permet d'organiser la progression des enseignements professionnels tout au long de la formation. Il est l'outil de référence qui permet :
 - *Au maître d'apprentissage*
 - de choisir et confier à l'apprenti des fonctions de gestion et d'encadrement à exercer dans l'entreprise en lui apprenant l'autonomie,
 - de transmettre des modalités d'une organisation performante et d'une production de chantier de qualité,
 - de valoriser le travail personnel.

 - *A l'équipe pédagogique du C.F.A.*
 - d'organiser sa progression pédagogique en tenant compte du "vécu" en entreprise,
 - d'élaborer des outils d'accompagnement (grilles d'évaluation, fiches-bilans,...)
 - de guider l'apprenti dans ses travaux de recherche et l'exploitation de son vécu professionnel,

 - *A l'apprenti(e)*
 - d'avoir un aperçu global de sa formation professionnelle,
 - de comprendre la complémentarité du C.F.A. et de l'ENTREPRISE,
 - de jouer un rôle actif dans sa formation, d'être autonome, d'apprendre à gérer une équipe.

Ce document est un outil de concertation dynamique servant de référence constante aux formateurs de l'entreprise et du CFA pour assurer à l'apprenti(e) une formation complète, méthodique et de qualité dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

Description de l'emploi et aptitudes requises

DÉFINITION

Le titulaire du Brevet Technique des Métiers « Peintre en Bâtiment » est un salarié chef d'équipe qui intervient dans tout type de chantier : pavillon individuel, habitat collectif, pour tout type de travaux de peinture intérieure, extérieure et de revêtements ainsi que des travaux relevant de techniques spécifiques. Il réalise les travaux et organise les tâches en toute autonomie et peut encadrer et diriger une équipe de travail. Il est à l'écoute du client pour le conseiller dans ses choix et met tout en œuvre pour une réception des travaux sur chantier dans le respect de l'environnement.

Son activité consiste, au sein de l'équipe de travail sur chantier à :

- gérer le suivi de l'approvisionnement des produits et des matières
- gérer et organiser le temps de travail
- diriger l'équipe qui lui est confiée
- procéder à la réception du chantier jusqu'à sa clôture avec bilan,
- être à l'écoute du client pour le conseiller
- assumer toute autre responsabilité attachée à sa fonction dans l'entreprise.

EMPLOIS CONCERNÉS

Il s'agit d'un salarié qualifié techniquement et apte à diriger. Il est alors en mesure d'assumer un poste de chef d'équipe au sein de l'entreprise de peinture et dirige des salariés et/ou des apprentis de niveau V.

PLACE DANS L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

Le titulaire du Brevet Technique des Métiers « Peintre en Bâtiment » exerce son activité sous l'autorité directe du chef d'entreprise ou éventuellement d'un conducteur des travaux. Il est tenu de rendre compte des situations de travail au dirigeant.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE : APTITUDES REQUISES

L'activité du titulaire de ce titre s'exerce sur chantier et nécessite des déplacements entre l'entreprise, les ateliers et le chantier.

Sa tenue et sa présentation sont adaptées aux exigences du travail de peinture. Par ailleurs, il doit s'attacher à respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, et adopter les comportements et attitudes conformes en vue de garantir la sécurité, notamment environnementale des produits. Il doit être d'un bon relationnel puisqu'il est amené à conseiller le client.

Pour exercer son métier, le salarié titulaire du « BTM Peintre en bâtiment » doit, dans le cadre d'une organisation du travail définie :

- adopter les comportements et les attitudes indispensables à la relation client et conformes à la politique de l'entreprise,
- maîtriser sa communication,
- connaître la nature et la complexité des produits, les techniques spécifiques
- gérer les priorités,
- travailler en équipe,
- être autonome, gérer les éventuels dysfonctionnements,
- prendre des initiatives.

DÉLIMITATION ET PONDÉRATION DES ACTIVITÉS

Le titulaire du BTM Peintre en Bâtiment intervient dans les fonctions suivantes :

- réalisation performante et de qualité
- organisation de chantier
- animation d'équipe
- conseil au client.

La mise en œuvre de ces fonctions peut être différente selon la taille et l'organisation des entreprises artisanales et selon le type de clientèle.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du " BTM Peintre en Bâtiment " pourra assumer des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant que responsable de tout ou partie de chantiers. Ces compétences validées, il peut envisager un niveau supérieur de responsabilités en s'inscrivant à la formation menant à l'examen du " Brevet de Maîtrise Peintre en Bâtiment " reconnu de niveau III.

Vous pouvez également consulter le site officiel de la [cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr) pour avoir une description du métier : <http://www.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=6248> (cliquez sur ce lien si votre ordinateur permet un accès direct à Internet)

REGLEMENT D'EXAMEN

Epreuve	Coef.	Note éliminatoire	Durée	Nature de l'épreuve
<u>DOMAINE PROFESSIONNEL</u>				
EP1.1 Dessin	} 2	} < 10	4 h	Concevoir et élaborer une proposition de travail
EP1.2. Analyse quantitative du chantier			5 h	Etablir un devis quantitatif et les moyens humains nécessaires pour la réalisation de chantier
EP1.3. Analyse qualitative du chantier			3 h	Organisation d'un chantier
EP2. Pratique	3	< 10	24 h	Réalisation de tout type de travaux en autonomie et à un bon niveau de qualité
EP3. Evaluation des acquis pratiques en entreprise (1)	1	< 10	(2)	Valorisation du travail personnel du candidat
<u>DOMAINE TRANSVERSAL</u>				
ET1. Etude de cas	2	< 5	3 h	Ecrit concernant la fonction de production dans sa globalité
ET2. Résolution de problèmes de production	1	< 5	20 min avec préparation 30 min	Oral
ET3. Mémoire de recherche d'informations juridiques ou réglementaires appliquée à une situation de production (3)	2	< 5	30 min	Présentation orale
ET4. Langue étrangère	1	< 5	30 min	Oral

(1) Conjointement avec l'équipe pédagogique, le chef d'entreprise, le maître d'apprentissage ou le tuteur évalue les capacités du candidat à partir des deux tableaux d'appréciation des compétences (TAC 1 et 2) et d'un book.

(2) Répartition sur la durée de la formation.

(3) Le thème du mémoire est libre, proposé par le (la) candidat(e) et validé par l'équipe pédagogique de chaque centre qui définit également le calendrier de remise et de suivi du mémoire. Le contenu du mémoire devra intégrer un volet juridique et réglementaire spécifique au métier et permettra d'apprécier la compréhension du candidat de l'environnement professionnel dans lequel se situe son activité.

La formation dans l'entreprise

Savoirs faire en production, commercialisation, gestion des coûts, organisation du travail, animation de l'équipe						
Activités/ Fonctions	TACHES PROFESSIONNELLES L'apprenti(e) devra être capable de :	Entreprise(*)	CFA (*)	Positionnement (**)		
				I	C	A
Préparer un chantier	<ul style="list-style-type: none"> Planifier le travail sur chantier Organiser une équipe en fonction des temps prévisionnels Préparer le descriptif de chantier conforme au marché Etablir la fiche d'approvisionnement en matériels et en matériaux et les préparer 	R R R A	R R A R			

(*) R = responsable de la tâche A= accompagne la tâche

(**) Initié **C**apable **A**utonome

- en conformité avec les règles de sécurité, la propreté des lieux et le respect de l'environnement

La formation au centre de formation d'apprentis

savoirs technologiques associés	
SAVOIRS EN CFA	traité le (***)
<p>Identité du lieu (type d'habitat) Etude de la répartition des tâches et des responsabilités Reconnaissance des supports, diagnostic des pathologies Lecture, compréhension et interprétation des documents techniques : plans, fiches de sécurité, normes, D.T.U., métré</p> <p>Calcul des temps prévisionnels Etablissement du planning</p> <p>Le cahier des charges technique et l'interprétation des documents commerciaux Chronologie des tâches, détermination des modes opératoires</p> <p>Fonction approvisionnement des produits et des matériels d'accès & d'application Gestion du stock chantier</p>	

(***) Les enseignants demandent aux apprentis de mettre la date dans la case appropriée quand le cours a été traité.

La formation dans l'entreprise

Savoirs faire en production, commercialisation, gestion des coûts, organisation du travail, animation de l'équipe						
Activités/ Fonctions	TACHES PROFESSIONNELLES L'apprenti(e) devra être capable de :	Entreprise(*)	CFA (*)	Positionnement (**)		
				I	C	A
conduire un chantier	· Structurer et organiser les différentes tâches	R	A			
	· Organiser la coordination avec les différents intervenants (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, entreprises...)	R				
	· Contrôler le travail et rendre compte	R	R			
	· Compléter les documents de suivi	R	A			
	· Résolution d'éventuels problèmes de tout ordre	R	A			
	· Assurer le suivi du chantier en moyens humains et approvisionnement	R	A			
	· Participer aux réunions de chantier et défendre les intérêts de l'entreprise	R	A			
	· Respecter et faire respecter l'utilisation des EPI	R	R			

(*) R = responsable de la tâche A= accompagne la tâche

(**) Initié Capable Autonome

- en conformité avec les règles de sécurité, la propreté des lieux et le respect de l'environnement

La formation au centre de formation d'apprentis

savoirs technologiques associés	
SAVOIRS EN CFA	traité le (***)
<p>L'organisation du travail La répartition des tâches en fonction des compétences des collaborateurs</p> <p>La gestion du temps</p> <p>Les fiches de rapport, de suivi de chantier, de situations intermédiaires, avenants</p> <p>Les feuilles d'heure, d'attachement</p> <p>Les dysfonctionnements Les solutions à apporter L'anticipation</p> <p>Les situations-problèmes à évoquer et à résoudre</p> <p>La connaissance de l'entreprise Les techniques de communication écrite / orale</p> <p>Les EPI Les normes de sécurité et d'hygiène (stages de sécurité) Le travail en hauteur Les éléments de sécurité</p>	

(***) Les enseignants demandent aux apprentis de mettre la date dans la case appropriée quand le cours a été traité.

La formation dans l'entreprise

Savoirs faire en production, commercialisation, gestion des coûts, organisation du travail, animation de l'équipe						
Activités/ Fonctions	TACHES PROFESSIONNELLES L'apprenti(e) devra être capable de :	Entreprise(*)	CFA(*)	Positionnement (**)		
				I	C	A
Réaliser un chantier	<ul style="list-style-type: none"> · Maîtriser l'ensemble des techniques de mise en œuvre professionnelles (reconnaissance des fonds et réalisation de tous travaux de peinture intérieure et extérieure) · Poser tous types de revêtements muraux · Appliquer tout type de produit décoratif · Mettre en œuvre les techniques de projection et de pulvérisation 	R	A			
		R	A			
		R	A			
		R	A			

(*) R = responsable de la tâche A= accompagne la tâche (**) Initié Capable Autonome

- en conformité avec les règles de sécurité, la propreté des lieux et le respect de l'environnement

La formation au centre de formation d'apprentis

savoirs technologiques associés	
SAVOIRS EN CFA	traité le (***)
<p>La pathologie des supports La connaissance du DTU La résorption des désordres La connaissance théorique de la peinture décorative à travers les techniques anciennes et contemporaines Etude du filage et de la fausse moulure Approche simple du trompe l'œil à travers la pierre de taille Technique de la fresque murale en façade Mise en œuvre du pochoir, de frises, patines de style & fantaisie, faux ciel, divers effets de matière, bronze, feuille d'or Les techniques de revêtement L'initiation à la technique du plafond tendu Les revêtements muraux tendus, grande largeur collée La patine Le staff Initiation à la technique de lettrage & à la technique de la dorure Initiation à la réalisation du faux bois et faux marbre (interprétation des matières) Mise en œuvre des peintures et enduits décoratifs Harmonie des couleurs et des matériaux Les techniques de projection Le fonctionnement des différents équipements de pulvérisation Le choix des outils</p> <p>La réglementation et la sécurité Les réglages, la vérification et l'entretien</p>	

(***) Les enseignants demandent aux apprentis de mettre la date dans la case appropriée quand le cours a été traité.

La formation dans l'entreprise

Savoirs faire en production, commercialisation, gestion des coûts, organisation du travail, animation de l'équipe						
Activités/ Fonctions	TACHES PROFESSIONNELLES L'apprenti(e) devra être capable de :	Entreprise(*)	CFA (*)	Positionnement (**)		
				I	C	A
Réaliser un chantier	. Connaître les techniques d'isolation thermique	R	A			
	. Organiser la gestion des déchets sur site	R	A			

(*) R = responsable de la tâche A= accompagne la tâche

(**) Initié Capable Autonome

- en conformité avec les règles de sécurité, la propreté des lieux et le respect de l'environnement

La formation au centre de formation d'apprentis

savoirs technologiques associés	
SAVOIRS EN CFA	traité le (***)
<p>Connaissance des différents types et systèmes d'isolation par l'extérieur</p> <p>Le circuit de retraitement des déchets, le tri des déchets prévus sur le PPSPS, les Déchets Industriels Banaux (DIB), les Déchets dangereux</p> <p>Notion d'environnement et de développement durable (connaissance/sensibilité)</p> <p>Evaluation de l'impact des déchets sur l'environnement et la santé</p> <p>Les dispositifs réglementaires à maîtriser, rencontre des partenaires Organisation de la gestion des déchets, élimination en conformité avec la législation en vigueur tout au long du chantier</p> <p>Le rôle de la corporation des peintres dans le traitement des déchets</p>	

(***) Les enseignants demandent aux apprentis de mettre la date dans la case appropriée quand le cours a été traité.

La formation dans l'entreprise

Savoirs faire en production, commercialisation, gestion des coûts, organisation du travail, animation de l'équipe										
Activité s/ Fonctio ns	TACHES PROFESSIONNELLES					Entreprise(*)	CFA (*)	Positionnement (**)		
	L'apprenti(e) devra être capable de							I	C	A
Clore un chantier	<p>procéder à :</p> <ul style="list-style-type: none"> . la réception des travaux, la levée des éventuelles réserves, transmission des comptes-rendus et des fiches de réception en vue de la facturation, . la transmission des comptes rendus et des fiches de réception en vue de la facturation 					R	A			
						R	A			

(*) R = responsable de la tâche A= accompagne la tâche (**) Initié Capable Autonome

- en conformité avec les règles de sécurité, la propreté des lieux et le respect de l'environnement

La formation au centre de formation d'apprentis

savoirs technologiques associés	
SAVOIRS EN CFA	traité le (***)
<p>Documents de fin de chantier :</p> <ul style="list-style-type: none">les fiches de travailles feuilles de rapport horairesles fiches de réception des travauxles avenants <p>La réception des travaux et les garanties</p>	

(***) Les enseignants demandent aux apprentis de mettre la date dans la case appropriée quand le cours a été traité.

PARTICIPANTS

NOM	ADRESSE
-----	---------

Chambre de Métiers d'Alsace

Mme Denise SPINGOS	Service Formation Régional à Schiltigheim
--------------------	---

Professionnels

M. Olivier EBERHARDT	Peinture Neurohr Saràl ECKBOLSHEIM
M. Philippe HERR	Peinture Herr & Cie Saràl ROSHEIM
M. Rémy KUNTZELMANN	Peinture Kuntzelmann Rémy HESINGUE
M. Bruno KWAST	Peinture Kwast Bruno SIERENTZ
M. Denis ROMAIN	Peinture Romain et Fils Saràl SELESTAT
M. Léonard WEIDER	Peinture L. Weider BLOTZHEIM

Enseignants C.F.A.

M. Jean-Luc DHORNE	CFA de SELESTAT
M. Yves GUYONNET	CFA du LP Jules Verne de SAVERNE
M. Denis ZIMMERMANN	CFA du LP du Bâtiment CERNAY